



26 Octobre 2016

## Vaccination contre la grippe proposée dans plusieurs pharmacies

**IVS.- Certaines pharmacies valaisannes pourront, dès cet automne, vacciner contre la grippe saisonnière (Influenza A et Influenza B). Ce projet-pilote, initié par le Service de la santé publique, la Société médicale du Valais et la Société valaisanne de pharmacie pharmavalais, vise à renforcer la couverture vaccinale de la population valaisanne contre la grippe, en particulier auprès de ceux qui sont en contact régulier avec des personnes à risque accru de complications.**

**La vaccination en pharmacie s'adresse aux personnes âgées de 16 à 65 ans, en bonne santé, qui n'ont pas de médecin, le consultent rarement ou dont le médecin est absent pour une période prolongée.** Elle se déroule dans un local séparé et isolé et respecte de strictes conditions d'hygiène. La vaccination est facturée 30 francs au maximum par le pharmacien et n'est pas remboursée par l'assurance-maladie obligatoire.

La vaccination se fait sans ordonnance médicale. Avant l'injection, le pharmacien s'assure que la personne n'a pas de risques connus de complications au vaccin en suivant le protocole développé par la société suisse des pharmaciens pharmaSuisse. Si un doute existe, il adresse la personne à un médecin.

Seul les pharmaciens disposant du certificat de formation complémentaire FPH *Vaccination et prélèvements sanguins* et ayant accompli la formation continue exigée sont autorisés à pratiquer la vaccination contre la grippe. La liste des pharmaciens autorisés à vacciner est établie par le Service de la santé publique et publiée à l'adresse [www.vs.ch/web/ssp/grippe](http://www.vs.ch/web/ssp/grippe).

Afin de pouvoir évaluer le projet-pilote, le pharmacien et la personne vaccinée sont priés de compléter un questionnaire. L'Observatoire valaisan de la santé conduira l'évaluation du projet.

*Informations générales sur la vaccination contre la grippe saisonnière sur [www.sevaccinercontrelagrippe.ch](http://www.sevaccinercontrelagrippe.ch).*

### Note aux rédactions

- **Dr Christian Ambord, Médecin cantonal, 076 469 69 29**
- **Dr Monique Lehky Hagen, Présidente de la Société médicale du Valais, 076 417 67 19**
- **Pierre-Alain Buchs, co-président de pharmavalais, 078 821 11 21**
- **OU Jean-Boris von Roten, co-président de pharmavalais, 078 681 31 03**

